

C.D.G.M.42

## COMPTE-RENDU C.D.G.M. 42

**SAMEDI 4 AVRIL 2026 - Veauche.**

*Ouverture de la séance à 14 h.45.*

Présents : Robert P. (St-Etienne et CD42) – Joël B. (Grammond) - Nicolas R. (La Talaudière) - Dominique B. (Resp. juges Pupilles) - Alparslan Y. (Resp. communication CDGM) - Bruno C. (Veauche) - Yannick C. (Le Coteau)

Excusés : Jacques B. (Roanne) - Patrick G. (Resp. multisports Montaud et CD42)

Absents : Edouard S. (Resp. juges Poussins) - Elias B. (Montaud) – Rémy O. (Montaud)

### 1. Accueil des personnes et informations diverses :

Bruno souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les sollicite pour d'éventuelles informations diverses.

Robert fait un rapide compte-rendu de la réunion du CD42 du 18/03/26 :

- Le tarif de mise à disposition du minibus est précisé : De 0,25 à 0,36 €/km en fonction de la distance parcourue.
- Au 1<sup>er</sup> mars, le point sur les licences départementales fait apparaître une baisse de 200 licences.
- Les aides du CD42 pour les formations sont suspendues pour des raisons de restriction budgétaire.
- La journée festive de la F.S.C.F.42 se déroulera le 20 juin à Sorbiers, de 16 h. à 22 h.
- A partir de cette année, une fête nationale du sport sera organisée dans toute la France le 14 septembre, à l'instar de la fête de la musique.

A la fin de cet exposé, les membres de la CDGM expriment leur inquiétude de voir le nombre général de licences baisser.

### 2. Point sur les compétitions départementales :

*Compétitions départementales Adultes* : L'adaptation mise en place dernièrement à La Talaudière a donné satisfaction (Jurys "bi-agrès" – gymnastes répartis en 3 groupes – 2 rotations successives de 3 agrès). Elle optimise le temps, respecte l'ordre olympique de succession des agrès. Les jurys s'en trouvent plus étoffés et les jugements y gagnent en crédibilité. Les retours sont positifs au niveau des compétiteurs comme à celui des juges que ça dynamise en exigeant des compétences sur plusieurs agrès.

*Compétitions Jeunes Poussins et Pupilles du 22 mars à Grammond* : Le classement des équipes de fin de saison est faux. Notre CDGM a décidé la saison dernière de l'établir sur les deux meilleures compétitions de la saison et non sur les trois pour plus d'équité entre les associations. Cela n'a pas été appliqué à Grammond. Ce n'est pas catastrophique, mais il faut néanmoins rectifier et féliciter l'équipe Pupilles de l'A.G.S.E. qui est "la vraie" championne départementale de division 1. Il reste regrettable que les informations ne parviennent pas toujours à toutes les personnes concernées au sein des clubs. Plus de vigilance à l'avenir sera une bonne chose.

Robert livre ensuite des données statistiques sur les participations aux compétitions départementales :

- 41 gymnastes Jeunes Poussins en moyenne pour 57 déclarés sur les fiches d'association : 72 %
- 50 gymnastes Pupilles en moyenne pour 79 déclarés sur les fiches d'association : 63 %
- 25 gymnastes Adultes en moyenne pour 62 déclarés sur les fiches d'association : 40 %

Ces données posent évidemment question ...

Pour les catégories Jeunes Poussins et Pupilles, nous observons de plus en plus souvent des comportements de familles ne jouant pas le jeu des engagements : Absences de dernière minute, invocations de "petits bobos", ... Nous sommes assez désarmés face à cela, car c'est hélas une évolution sociale générale et une question de générations de parents !

Pour la catégorie Adultes, beaucoup de gymnastes priorisent les "grands rendez-vous" régionaux et nationaux. Cela peut s'expliquer en partie pour des garçons résidant loin et ne revenant que pour ces événements. Mais c'est un vrai problème quand il s'agit de gymnastes locaux ne voulant tout simplement pas participer à nos compétitions départementales.

Nous avons souvent fait ce constat et nous nous interrogeons régulièrement sur les solutions à trouver pour enrayer cette "dérive" :

- Etre plus contraignant avec l'imposition de participer à au moins une compétition départementale pour pouvoir s'engager à une compétition nationale ? C'est impossible à maîtriser avec ADAGIO.

- Autoriser un "6<sup>ème</sup> degré" incluant une partie libre, afin d'attirer les gymnastes ? C'est à tester (et dans un premier temps, il faut sonder les adultes des différents clubs) !

- Quelle(s) condition(s) réunir pour cela ? Présenter un enchaînement d'une difficulté objectivement plus difficile qu'un 5<sup>ème</sup> degré imposé, même de façon minimale.

- Quel jugement mettre en place pour préserver une vraie équité ? Ne pas calculer la note de départ à la façon des compétitions libres, mais affecter par exemple aux différents éléments la valeur qu'ils ont dans les enchaînements imposés + la valeur de la partie libre. Cela va naturellement demander une expertise accrue pour nos juges, mais le département a un vivier de juges fédéraux - 3<sup>ème</sup> échelon et de personnes engagées dans la formation de juge fédéral.

Une commission de travail est créée pour évaluer l'opérationnalité de cette piste : Anne (A confirmer), Bruno, Yannick, ... plus les personnes souhaitant s'associer à cette réflexion.

- Faire venir les grands Pupilles pour matcher avec les Adultes et ainsi étoffer les concours de ces derniers ? L'idée est suggérée de passer de 3 à 2 compétitions départementales Adultes (et pour les Pupilles?) et de "remplacer" la troisième par un tour de Coupe Départementale Interclubs (C.D.I.) en div.II. Cela peut inciter les grands à venir matcher solidairement avec leurs cadets. Les degrés ne seraient pas imposés pour n'exclure personne, et les parents juges (et les Pupilles) feraient plus facilement la passerelle entre Pupilles et Adultes. Les membres de la C.D.G.M. se déclarent intéressés par ce projet, et chacun doit y réfléchir en vue de la prochaine réunion, pour inscription au calendrier départemental de la saison prochaine.

### 3. Point financier :

Au 09 mars, les finances de la C.D.G.M. se montaient à : 1121,89 € sur le compte courant et à 7211,83 € sur le livret bleu.

Le trésorier de l'A.G.S.E. souhaite le remboursement par la C.D.G.M. des repas pris lors des dernières compétitions par les responsables-juges départementaux Pupilles et Adultes ( Edouard et Dominique – 24 euros) : Approuvé à l'unanimité.

L'imprimante a été vérifiée et nettoyée. Il n'est donc plus d'actualité d'en changer. En revanche, Bruno doit acheter deux cartouches et se fera rembourser : Accord de la C.D.G.M.

Dominique est remboursé de l'achat des coupes pour les finales départementales. Robert lui remet sur le moment un chèque du montant correspondant.

### 4. Point Juges :

Le département est toujours "très juste" au niveau effectif des juges, même si des adaptations sont ponctuellement trouvées. Hélas, mécaniquement, moins de gymnastes = moins de parents juges.

Alparslan pose le problème de l'inexpérience de certaines personnes lors des compétitions départementales, y compris face à des points de jugement très basiques. Notre formation est-elle assez efficace ? Visiblement non. Comment y remédier ?

- Multiplier les temps de formation ? Il n'est guère envisageable de solliciter les parents à l'excès, au risque de les décourager. C'est plutôt une dynamique qui doit s'engager au sein des clubs.
- Avant tout, les temps de formation doivent être des temps de pratique du jugement, dans des conditions les plus proches de la réalité rencontrée sur le terrain. En formation initiale comme en formation continue, les informations générales seront réduites le plus possible (Le livret de juge débutant est là pour permettre cela) et de vrais ateliers de pratique seront mis en place, avec passage de gymnastes "pour de vrai". Les participants seront répartis en très petites unités (3 à 4 personnes) accompagnées d'un juge expérimenté afin de faciliter une vraie inter-action.
- Parallèlement, les différentes associations doivent inciter fortement leurs juges à participer aux moments de formation mis en place pour eux.
- Formation de juges fédéraux : le samedi 25 avril à Tassin et le samedi 02 mai à Veauche. Quatre juges veauchois sont d'ores et déjà inscrits.

#### 5. Les prochaines compétitions régionales et nationales :

- 1<sup>er</sup> tour des Coupes Nationales Interclubs à Tassin – 25 avril : Une équipe de Veauche est inscrite en division II et une équipe de Grammond le sera peut-être également.
- Championnat de Territoire du Lyonnais Individuels à Veauche – 02 mai : Les inscriptions sur ADAGIO sont closes. La Talaudière, Veauche, Grammond et l'A.G.St Etienne ont engagé des gymnastes.
- Championnat National Individuels à St Chamond – 15-16 mai : Des gymnastes de St Etienne, La Talaudière, Veauche et Grammond seront présents.
- Championnat AURA Equipes à St Marcellin (38) – 30 mai : Des informations sont données : *Environ 800 gymnastes attendus, deux salles de compétition, horaires probables : 8 h. à 22 h., Chevauchement des horaires Pupilles-Adultes possibles, les Jeunes Poussins devraient matcher le matin, les clubs éloignés ne devraient pas être au premier horaire, lors de leur engagement les juges devront bien préciser pour quelle catégorie. Côté règlement, le programme fédéral s'applique pour les Pupilles et Adultes, mais les Jeunes Poussins n'auront que sol-saut-barres parallèles et barre fixe et ils ne seront autorisés qu'à faire deux sauts identiques.*
- Championnat National équipes à Montoir de Bretagne – 20 juin : La Talaudière et Veauche représenteront le département de la Loire.

#### 6. Perspectives saison prochaine :

Si possible, éviter d'avoir une compétition une semaine après des vacances.  
 Eviter également d'avoir deux compétitions départementales à trois semaines d'intervalle.  
 Revenir sur St-Etienne pour une compétition Adultes au gymnase Duchamp-Coignet.  
 L'A.G. du CD42 se déroulera samedi 24 oct. à La Talaudière/St Jean Bonnefonds  
 Pour information, les vacances scolaires de la saison prochaine :

- Rentrée scolaire pour les 3 zones : le mardi 1er septembre 2026.
  - Vacances de la Toussaint (communes aux 3 zones) : du samedi 17 octobre au lundi 2 nov. 26.
  - Vacances de Noël (communes aux 3 zones) : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 jan. 27.
  - Vacances d'hiver : Zone A : du samedi 13 février au lundi 1er mars 2027
  - Vacances de printemps : Zone A : du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027
  - Vacances d'été : à partir du samedi 3 juillet 2027.
- En 2027, les classes vaqueront le vendredi 7 mai, qui suit le jeudi de l'Ascension.

#### 7. Site CD42 et page G.A.M. :

Règlements, calendriers, résultats des compétitions, tout est à jour. Alparslan est une nouvelle fois remercié pour la qualité de son travail.

#### 8. Questions diverses :

- Joël regrette de ne pas avoir pu être présent lors des compétitions départementales cette saison.

- Les compte-rendus de nos réunions de C.D.G.M. sont bien diffusés et appréciés.
- Apparemment, le message d'appel aux bonnes volontés pour l'organisation du championnat national de St Chamond, envoyé le 01 mars, n'a pas été réceptionné par plusieurs clubs.  
Le déroulé sera le suivant :
  - Merc. 13 mai après-midi : montage des buvettes et de la salle
  - Jeudi 14 mai : finalisation de l'installation, accueil des clubs et des officiels
  - Vendredi 15 mai : compétition (250 féminines et 250 masculins)
  - Samedi 16 mai : finales par agrès.
- L'adresse électronique de l'Etendard de La Talaudière est : [gymgarçon@etendard-la-talaudiere.fr](mailto:gymgarçon@etendard-la-talaudiere.fr)
- L'adresse électronique de l'Epi de Grammond est : [joel.bouchut265@gmail.com](mailto:joel.bouchut265@gmail.com)
- Des précisions ont été demandés à Thierry Jas sur les pénalités applicables à la barre fixe, au 3<sup>ème</sup> degré Pupilles : Il en ressortirait : - 0,5 tant que l'oscillation du corps reste sous la barre fixe, et – 2 points si le corps est au-dessus. Cela reste à confirmer, et Quentin Ambroisy est également sollicité sur ce point.
- Les crêpes préparées au Coteau ont été appréciées par La Talaudière
- Alparslan aimerait disposer de quelques photos prises lors des compétitions pour agrémenter la page G.A.M. du site départemental de la F.S.C.F. Lui envoyer une petite sélection à : [alparslan.yabanci@hotmail.com](mailto:alparslan.yabanci@hotmail.com)
- Lors des concours, il serait bien que le directeur ou le responsable-juges rappelle à l'ensemble des jurys les éventuelles modifications de début de saison. Cela éviterait tout malentendu.
- Grammond remercie Le Coteau pour le prêt d'un tremplin double lors des finales départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.45.

Merci à Veauche pour le verre de l'amitié et les petits gâteaux.

Prochaine réunion de la C.D.G.M. : SAMEDI 13 JUIN au Coteau.

Le secrétaire de séance : *Bruno*.

